BILAN DE L'ETUDE SUR LES JACHERES FAUNES SAUVAGES DANS L'OISE.

Rédaction: Franck SPINELLI avec la collaboration de Jean Philippe BONNEL, Henri de LESTANVILLE et de Claude GUYOT.

PRESENTATION DES PARCELLES.

PARCELLE n° 1 :	Situation :	Commune de Borest, le long de la D330.
	Semis :	Semée en Choux-Avoine-Sarrasin. (Les Choux dominent presque exclusivement)
	Abords :	Bordée par une friche en partie boisée sur les deux cotés; les deux autres sont des champs.
PARCELLE n° 2 :	Situation :	Commune de Borest.
	Semis :	Semée en Choux-Avoine-Sarrasin. (Les choux dominent très largement)
	Abords :	Presque entièrement bordée par la forêt, une prairie la borde sur un seul coté.
PARCELLE n° 3 :	Situation :	Entre les communes de Borest et de Fontaine Chaalis
	Semis :	Maïs-Sorgho. (Le couvert est dense)
	Abords :	Entourée par la forêt sur trois cotés et une prairie le long du quatrième coté.
PARCELLE n° 4 :	Situation :	Commune de Fresnoy le Luat, au hameau le Luat.
	Semis :	Une partie est semée en Maïs-Sorgho mais le semis est raté et le couvert est assuré par diverses graminées et en particulier par du chiendent. Dans l'autre partie semée en Choux-Avoine-Sarrasin, le sarrasin est bien présent.
	Abords :	Parcelle bordée de champs sur deux cotés, un rideau d'arbres sur le troisième et un bois sur le quatrième.
PARCELLE n° 5 :	Situation :	Commune de Fresnoy le Luat, au hameau le Luat.
	Semis :	Semée en Choux-Avoine-Sarrasin, le sarrasin est bien présent.
	Abords :	Bordée de champs sur les trois coté et d'un bois sur le quatrième
PARCELLE n° 6 :	Situation :	Commune de Boissy.
	Semis :	Semée en Maïs-Sorgho.
	Abords :	Champs pour moitié et Bois de Boissy pour l'autre moitié.
PARCELLE n° 7 :	Situation :	Commune de Ressons-sur-Matz.
	Semis :	Semée en Trèfle-Ray Grass-Phacélie. (Le couvert est peu dense)
	Abords :	la parcelle est bordée pour 1/3 par un bois et pour les 2/3 restants par des champs.
PARCELLE n° 8 :	Situation :	Entre les communes de Cuvilly et de la Neuville-sur-Ressons.
	Semis :	Semée en Trèfle-Ray Grass-Phacélie. (le couvert est peu dense)
	Abords :	Les abords immédiats sont des champs et un chemin sur un coté

RESULTATS BRUTS PAR PARCELLES.

PARCELLE n°1 : Observateur : Jean Philippe Bonnel.

Espèces	17/11/96	1/12/96	22/12/96	5/01/97	25/01/97	16/02/97
Pipit farlouse	1					
Grive mauvis		5				
Pigeon ramier					Fientes au sol	5

Remarques :

Cette parcelle a été très peu attractive pour les oiseaux, seuls les pigeons ramiers s'y sont alimentés en fin de période, mais pendant la vague de froid de fin décembre, les oiseaux fréquentaient assiduement les chaumes de céréales alentour et surtout les parcelles de colza. Il semble que le colza soit beaucoup plus appétent pour les pigeons que les choux. A noter la présence de pigeons le 16 février, sur les choux broyés. Les rares oiseaux d'autres espèces observés sur la parcelle utilisaient la végétation en tant que gite.

PARCELLE n° 2 : Observateur : Jean Philippe Bonnel.

Espèces	17/11/96	1/12/96	22/12/96	5/01/97	25/01/97	16/02/97
Faisan de Colchide					1	
Troglodyte mignon	1			1		
Merle noir	3	1	3			
Grive musicienne	1		1			
Chardonneret élégant			3			
Pipit spioncelle				12		
Pipit farlouse					1	
Pinson des arbres				2		
Bruant jaune			4			

Remarques :

Nous pouvons faire les mêmes remarques que pour la parcelle précédente: Le sarrasin est quasiment absent et les choux ne présentent pas d'intérêt pour l'avifaune. Cette parcelle est un peu plus fréquentée que la parcelle n°1 car elle a été mal desherbée: Graines et parasites de diverses adventices sont une souce de nourriture pour quelques oiseaux. Le 16 février, la parcelle récemment broyée n'abrite aucun oiseau.

PARCELLE n° 3 : Observateur : Jean Philippe Bonnel.

Espèces	17/11/96	1/12/96	22/12/96	5/01/97	25/01/97	16/02/97
Faisan dc Colchidc		2		1	6	1
Pigeon ramier	13		1		2	
Corneille noire	5					
Epervier d'Europe			1 mâle posé			
Pipit farlouse	2		1			
Mésange charbonnière	5					
Mésange bleue	2	2	5	2		
Pinson des arbres	52	61	80	70	75	
Pinson du Nord	7	7	41	30	10	
Verdier d'Europe	9	2	14			
Merle noir	3	6		15+ 1 plumée		1
Grive musicienne		1	1			
Accenteur mouchet		1	3	4	1	
Bruant jaune	3	9	10			
Bruant des roseaux	1	20	2	2	10	15
Moineau domestique	3					
Moineau friquet		21				

Remarques :

L'association Maïs-Sorgho est très intéressante pour l'avifaune, tout particulièrement en première partie de l'hiver. L'avifaune qui fréquente ce type de parcelle est variée: Faisan, pigeon ramier, merles et grives, oiseaux d'ordinaire insectivores commes les mésanges qui trouvent peut-être des larves d'insectes (pyrales...) et de nombreux fringilles, en particulier les pinsons. Cette diversité attire de nombreux prédateurs comme l'épervier d'Europe par exemple qui se nourrit quasi exclusivement de petits passereaux.
En fin de période, les oiseaux sont moins nombreux car la nourriture est moins abondante: Le grand gibier (cerf et chevreuil) piétine le Maïs et le Sorgho et a pratiquement consommé tout ce qui est disponible.

PARCELLES n° 4 et 5 : Observateur : Jean Philippe Bonnel.

Espèces	17/11/96	1/12/96	22/12/96	26/12/96	5/01/97	25/01/97	16/02/97
Hibou des marais	1						
Buse variable	2		1		2		
Busard Saint-Martin		1 fem/Im.		1 fem/Im.	3 femelles	1 fem/Im.	
Faucon crécerelle	1	3	2	1	1	3	1
Héron cendré	1						
Faisan de Colchide	2			1		1	1
Corneille noire	7						
Alouette des champs		5	6	8		4	20
Pipit farlouse	13	30	3	5	1	1	
Linotte mélodieuse			150	100	150		
Verdier d'Europe			20	200	150	9	
Bruant des roseaux	5	30		15	30	17	35
Bruant jaune	36	92	30	60	20	4	
Mésange bleue					3		
Pinson des arbres					1		

Remarques :

Plusieurs remarques sont à faire à propos de ces deux parcelles :
Une grande partie de la parcelle n°4 fonctionne comme une jachère pluriannuelle implantée d'un couvert de graminées: Le semis de Maïs-Sorgho n'ayant pas réussi. Cette partie de la parcelle est envahie de très nombreux rongeurs, ce qui explique la présence permanente de rapaces qui chassent ces rongeurs: Faucons crécerelles, Busard Saint-Martin et parfois Buses variables. L'herbe haute a amené un dortoir de busards à s'installer pour l'hiver (05/01/97). C'est dans cette partie qu'a eu lieu une observation très rare dans l'Oise de Hibou des marais. Cette partie abrite également une petite population de pipits et d'alouettes qui trouvent dans ce couvert de graminées, gite et couvert.

Dans la parcelle n° 5 et une partie de la parcelle n° 4 a été réalisé un semis de Choux-Avoine-sarrasin dans lequel le sarrasin semble s'être normalement développé. Ceci a provoqué l'hivernage d'une belle population de fringilles, composée essentiellement de verdiers, linottes, bruants jaunes et des roseaux. Cet hivernage est peu commun en telle abondance dans nos régions, nous pouvons dire que ce type de jachère permet l'hivernage en nombre des oiseaux cités. La vague de froid n'a pas interrompu l'hivernage, preuve s'il en est besoin que si la nourriture est abondante, le froid ne dérange pas les oiseaux. Il faut noter que les oiseaux attirés par le sarrasin ne sont pas les mêmes que ceux qui sont attirés par le Maïs-Sorgho. Les deux types de jachère sont sans doute à implanter dans une même zone pour diversifier la nourriture et de ce fait, l'avifaune.

PARCELLE n° 6 : Observateur : Henri de Lestanville.

Espèces	24/11/96	8/12/96	31/12/96	19/01/97
Busard Saint-Martin	1 mâle	1 femelle	1 mâle + 1 fem.	1 femelle
Epervier d'Europe				1
Buse variable			1	
Faucon crécerelle	1			
Perdrix grise		30	30	2
Faisan de Colchide	3	1	1 mâle	1 femelle
Pigeon ramier	100		300	
Pic épeichette			1	
Troglodyte mignon	1	1	1	
Accenteur mouchet		1	1	1
Rougegorge familier		4	2	
Merle noir	2	2	4	1
Mésange bleue	12	14	6	
Mésange charbonnière		1		
Geai des chênes	1			
Choucas des tours				39
Corneille noire		5		
Etourneau sansonnet		1		15
Moineau friquet	18	17	15	28
Pinson des arbres	2	4	13	1
Pinson du Nord	2		3	
Verdier d'Europe	1	5	30	2
Chardonneret élégant			1	
Bruant jaune	1	5	18	9
Bruant des roseaux	4	35	50	19
Bruant proyer			14	8
Perdrix rouge		1		

Remarques :

Le suivi a été effectué sur la base d'un Itinéraire Parcours Echantillon le long de la jachère coté champ et par deux points fixes d'observation à proximité des haies "refuges". Le couvert Maïs-Sorgho semble très attractif pour l'avifaune notamment et surtout en terme de nourrissage mais la présence de haies semblent très bénéfiques.

PARCELLE n° 7 : Observateur : Franck Spinelli.

Espèces	21/11/96	8/12/96	28/12/96	18/01/97	2/02/97
Alouette des champs	5	12	9	5	14
Accenteur mouchet	1		3	1	2
Rougegorge familier	1	1	1		1
Merle noir	2	3	2	1	1
Mésange charbonnière	1	1		2	
Etourneau sansonnet	2	18	3	12	5
Corneille noire	1		2		
Pinson des arbres	2	8	12	6	8
Tarin des aulnes		2	3		
Verdier d'Europe	2	10	15	8	4
Linottc mélodieuse	1		1		
Faucon crécerelle		1 mâle		1mâle	1mâle
Moineau friquet		1	1	1	
Bruant des roseaux				4	14
Troglodyte mignon		1	1		1
Pipit farlouse			1	1	
Mésange bleue		2	2		1
Bruant jaune			3	4	

Remarques :

Le suivi de cette parcelle s'est faite également sur la base d'un IPE (Itinéraire Parcours Echantillon/Ecoute). Cependant l'attractivité du couvert Trèfle-Ray Grass-Phacélie est très faible. Il ne permet pas d'apporter une source de nourriture significative et le couvert peu dense est limité pour servir de gite. Sur cette parcelle la biodiversité provient essentiellement de la proximité des lisières boisées.

PARCELLE n° 8 : Observateur : Franck Spinelli.

Espèces	21/11/96	8/12/96	28/12/96	18/01/97	2/02/97
Alouette des champs	2		5		1
Troglodyte mignon	1		2	1	
Faucon crécerelle	1 femelle		1mâle		
Verdier d'Europe				1	
Pipit farlouse		1			2

Remarques :

Sur cette parcelle également le semis Trèfle-Ray Grass-Phacélie n'est pas source de nourriture, cependant le couvert un peu plus dense offre un gite un peu plus significatif dont l'intérêt est fortement minimiser du fait de la présence de milieux ouvert alentours.

ANALYSE DES RESULATS.

Remarques préliminaires : L'analyse qui va suivre concerne les tendances observées sur l'échantillonnage des 8 parcelles citées préalablement. Il ne s'agit donc pas de résultats absolus et certains aspects de la discussion mériteraient peut-être un suivi complémentaire plus approfondi.

En terme d'objectif, seul l'intérêt pour l'avifaune sera pris en compte.

Compte tenu de la période de prospection, nous ne retiendrons dans nos critères que l'intérêt en tant que zone de nourrissage et de gite. L'intérêt en terme de zone de reproduction ne sera pas pris en compte.

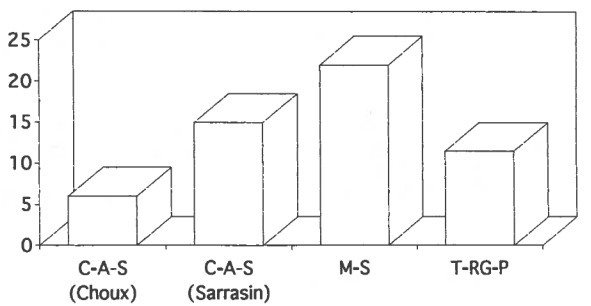
1- INFLUENCE DE LA NATURE DU SEMIS POUR L'AVIFAUNE HIVERNANTE.

Pour mener notre analyse nous distinguerons 4 types de semis différents à savoir :

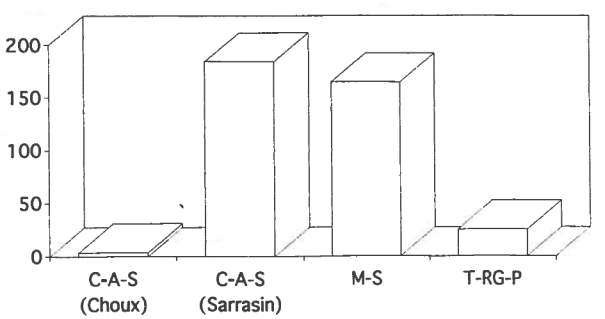
- Le semis de Choux-Avoine-Sarrasin où le Choux prédomine : **C-A-S (Choux)**
- Le semis de Choux-Avoine-Sarrasin où le Sarrasin est bien présent : **C-A-S (Sarrasin)**
- Le semis de Maïs-Sorgho : **M-S**
- Le semis de Trèfle-Ray Grass-Phacélie : **T-RG-P**

Les deux graphiques suivants vont nous permettre de définir l'intérêt des différents types de semis pour l'avifaune hivernante.

Graphique n° 1 : Nombre d'espèces présentes / Types de semis.



Graphique n° 2 : Effectifs journaliers moyens / Types de semis.



Il ressort de ces deux graphiques qu'en terme de nourrissage pour l'avifaune hivernante seuls les semis Maïs-Sorgho et Choux-Avoine-Sarrasin (lorsque de sarrasin est bien développé) semblent favorables.
Par contre lorsque les choux prédominent, ces derniers n'offrent que très peu d'intérêt en terme de nourrissage et pour ce qui concerne le semis Trèfle-Ray Grass-Phacélie celui-ci n'est pas non plus fortement utilisé.
Les résultats relativement bons au niveau du nombre d'espèces contactées dans le Trèfle-Ray Grass-Phacélie proviennent d'une deuxième composante et qui correspond au choix de la zone d'implantation de la jachère.

2 - INFLUENCE DANS LE CHOIX DE LA ZONE D'IMPLANTATION DE LA JACHERE.

Avant tout il semble important de repréciser une notion fondamentale pour bien comprendre l'intérêt que revêt le choix de la zone d'implantation de la jachère. Cette notion est celle de l'**ECOTONE.**
Si l'on voulait en donner une définition théorique, nous pourrions dire qu'il s'agit de l'interface entre deux écosystèmes voisins présentant une identité suffisante pour se différencier entre eux et avoir un fonctionnement écologique qui leur soit propre.

Maintenant retournons sur le terrain. Il n'est pas nécessaire je pense de réaliser une étude très pousée pour dire qu'en terme de biodiversité les milieux boisés (Bois, haies, forêts, etc...) sont bien plus diversifiés que les zones de cultures intensives. D'autre part si nous reprenons la notion d'écotone, nous savons que la biodiversité maximale s'exprime sur les zones de lisières.

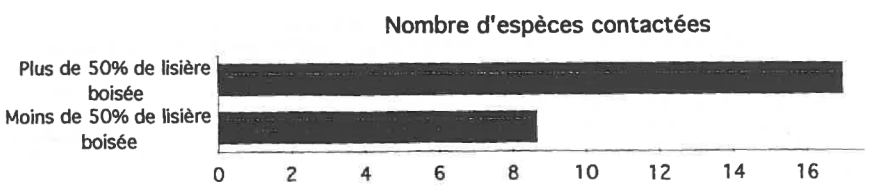
Ainsi si nous implantons une jachère au beau milieu d'une zone de culture intensive, seul l'intérêt de la jachère (nourriture, gite, reproduction) sera source de biodiversité. Les milieux alentours étant eux bien plus "pauvres".
Par contre si nous implantons une jachère en bordure de bois ou de haies, nous ne ferons que renforcer son intérêt par apport des espèces présentes dans ces premiers milieux. En effet si les haies ou les bois offrent en saison hivernal un bon gite, ils n'offrent pas toujours un apport de nourriture suffisant ce qui peut conduire les espèces en question à quitter les lieux. Par contre si en bordure de ces bois nous implantons une jachère du type Maïs-Sorgho ou Choux-Avoine-Sarrasin (Sarrasin) cela peut permettre aux mêmes espèces en question d'avoir sur le même site le gite et le "couvert" et donc de permettre leur stationnement sur de plus longues périodes.

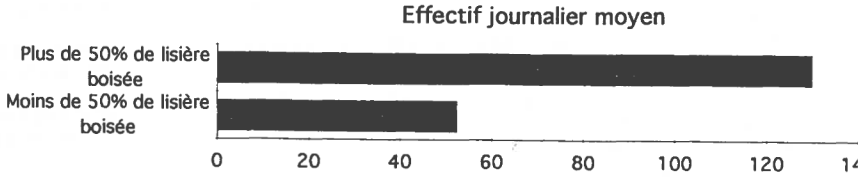
Si nous reprenons maintenant notre étude et que nous différencions l'intérêt de la jachère en fonction du choix de son implantation géographique selon deux critères :

- Jachère avec au minimum 50 % de milieux boisés sur sa lisière et
- Jachère avec moins de 50 % de milieux boisés sur sa lisière.

nous avons les résultats suivants :

Graphiques n° 3 et 4 : Nombre d'espèces et effectifs journaliers moyens / Implantation





Nous remarquons donc bien que l'intérêt de la jachère est d'autant plus important qu'il existe des zones de lisières boisées présentes et ceci en faisant abstraction de la nature du semis effectué.
Il en ressort de façon claire qu'au niveau de l'avifaune hivernante le choix de la zone d'implantation de la jachère semble tout aussi important que la nature même du semis qui la compose.
Il va sans dire que les chiffres auraient été encore plus significatifs et les écarts encore plus grands si nous avions étudiés ces deux composantes simultanément.

3 - AUTRES REMARQUES.

D'autres aspects peuvent également être très néfastes sur les jachères, outre les restrictions dans l'utilisation des produits phytosanitaires, le BROYAGE est quelque chose à proscrire et ceci quel que soit la période. Que ce soit en hiver, comme par exemple sur la parcelle n° 2, où le broyage hivernal a enlévé le gite et le "couvert" pour l'avifaune mais aussi au printemps/été pour éviter les destructions de nichées (le fauchage est tout aussi préjudiciable).

CONCLUSION.

Cette approche, bien que succinte, sur les jachères nous aura permis cependant de définir quelques grandes orientations :

Pour l'avifaune hivernante l'intérêt des jachères faunes sauvages repose essentiellement sur l'apport de nourriture qu'il peut procurer et pour cela les semis de :

- **Maïs-Sorgho** et de
- **Choux-Avoine-Sarrasin** (A condition que le sarrasin soit bien représenté)

semblent être très bien adaptés.

Cet intérêt alimentaire est renforcé si la jachère à une implantation le long d'une lisière boisée sur au moins 50 % de son périmètre.
Cette politique de jachère faune sauvage en association avec des actions de reconstitution des haies pourrait être du plus grand intérêt au niveau de la biodiversité de nos compagnes y compris au niveau paysager. D'autre part, sans développer ce sujet ,l'implantation des jachères en lisières boisées aurait également pour effet non négligeable de réduire les dégats de gibiers sur certaines zones sensibles en servant de zones tampons.

Nous n'avons pas émis d'avis sur l'intérêt des jachères pour la nidification de l'avifaune, cependant bien que le semis Trèfle-Ray Grass-Phacélie soit très peu attractif pour l'avifaune hivernante, son couvert peu dense devrait être beaucoup plus adapté pour la nidification.
Le développement d'une jachère Faune Sauvage présentant un intérêt à la fois au niveau de la nourriture et de la nidification pourrait être un axe important de recherche.
Enfin nous n'avons pas jugé de l'opportunité d'introduire d'autres types de céréales en association dans ces jachères qui pouraient diversifier les sources de nourriture et être également une piste de travail.